

Marché n° 2022 1050 132 841  
EJ court 180 007 16 30  
notifié le 3 janvier 2023  
réunion de lancement : 1<sup>er</sup> février 2023

# Observatoire de l'Arctique

## *Bulletin mensuel*

HERVÉ BAUDU – ÉMILIE CANOVA – MICHAEL DELAUNAY –  
CAMILLE ESCUDE-JOFFRES – TANGUY SANDRE –  
ALEXANDRE TAITHE (coord.) – JULIA TASSE – JEAN-PAUL VANDERLINDEN –  
FLORIAN VIDAL – MAGALI VULLIERME



# SOMMAIRE

<b>AMÉRIQUE DU NORD – GROENLAND/DANEMARK – ISLANDE .....</b>	<b>3</b>
<b>NORVÈGE – SUÈDE – FINLANDE – RUSSIE .....</b>	<b>4</b>
<b>ÉTATS OBSERVATEURS ET UNION EUROPÉENNE.....</b>	<b>5</b>
<b>INSTITUTIONS ARCTIQUES – RÉGULATIONS ENVIRONNEMENTALES – ENJEUX JURIDIQUES ..</b>	<b>6</b>
<b>PUBLICATIONS DES INSTITUTS DE RECHERCHE .....</b>	<b>7</b>
<b>TRAFIC MARITIME – SÉCURITÉ MARITIME .....</b>	<b>8</b>

## **Contributeurs :**

Coordination : Alexandre Taithe (FRS)

Bloc Amérique du Nord, Groenland/Danemark, Islande : Jean-Paul Vanderlinden (CEARC), Magali Vullierme (CEARC), Michael Delaunay (CEARC), Tanguy Sandré (CEARC)

Bloc Nordique et Russe : Florian Vidal (UiT – The Arctic University of Norway)

Bloc États Observateurs et UE : Alexandre Taithe (FRS), avec Camille Escudé-Joffres (CERI) et Émilie Canova (Université de Cambridge)

Bloc Gouvernance et Institutions arctiques : Camille Escudé-Joffres (CERI), Émilie Canova (Université de Cambridge)

Bloc Publications : Alexandre Taithe (FRS)

Bloc Trafic maritime et Sécurité maritime : Hervé Baudu (ENSM), avec Michael Delaunay (CEARC)

---

## Amérique du Nord – Groenland/Danemark – Islande

---

Aux **États-Unis**, le directeur du Centre de recherche du département de la défense sur l'Arctique, le *Ted Stevens Center for Arctic Security Studies* a été nommé. Il s'agit du général à la retraite Randy "Church" Kee, un aviateur et un habitué de l'Arctique, puisqu'il fut un des contributeurs à la stratégie arctique américaine et a servi dans diverses institutions liées à l'Arctique en Alaska ([Département de la défense](#) ; [DVDIS](#), 19 janvier 2024). Les capacités des armées américaines à opérer et à dominer dans l'Arctique constitueront un sujet essentiel pour le nouveau et premier directeur du *Centre Ted Stevens* alors que cette question a été largement abordée encore une fois ces dernières semaines, notamment pour souligner des lacunes importantes. Deux articles et un rapport mettent en avant le manque de capacités et d'infrastructures non seulement des armées américaines mais également des ministères fédéraux dans l'Arctique. Les ambitions américaines via les nombreuses et récentes stratégies publiées ont été revues à la hausse, mais les financements devant permettre d'améliorer les équipements, les infrastructures, la connaissance et la présence dans la région ne se sont pas encore concrétisés, en particulier face aux capacités importantes de la Russie et de la présence estimée toujours plus grande de la Chine en Arctique. Ces deux pays sont présentés dans ces nouvelles stratégies comme des adversaires des États-Unis dans la région ([The war Horse](#), 18 janvier 2024 ; [FNI](#), janvier 2024 ; [RAND](#), 21 décembre 2023). La publication d'un décret par le président Poutine portant sur la récupération et la protection des propriétés russes à l'étranger, incluant les propriétés russes datant de l'époque de l'URSS et de l'empire russe, a déclenché une vague de commentaires de blogueurs militaires sur la volonté de la Russie de récupérer l'Alaska aux États-Unis. La dépêche en anglais de l'agence russe Tass fait référence au « *real estate* » et donc aux biens immobiliers et ne mentionne aucunement l'Alaska. Le département d'État américain a répondu de manière humoristique à cet emballement par la voix de son porte-parole Vedant Patel en annonçant que Poutine ne récupérera pas l'Alaska. ([Tass](#), 19 janvier 2024 ; [The Hill](#), 23 janvier 2024 ; [C-Span](#), 22 janvier 2024). Enfin, malgré un manque de capacités concrètes dans cette région pour le moment, la volonté américaine d'être présente dans l'Arctique se matérialise toutefois dans la participation de nombreux représentants civils et militaires mais aussi des chercheurs américains à la conférence *Arctic Frontiers 2024* qui s'est tenue à Tromsø. Plusieurs présences notables sont à signaler : Michael Sfraga, directeur de la Commission publique américaine de recherche sur l'Arctique, la sénatrice républicaine de l'Alaska Lisa Murkowski, Abbie Tingstad, professeure à l'U.S. Coast Guard Academy et un représentant du département d'État américain, Douglas Jones ([High North News](#), 26 janvier 2024).

Au **Canada**, le coût de deux navires de patrouille arctique et extracôtiers de la Garde côtière canadienne a augmenté de 500 millions de dollars en moins d'un an, passant de 1,6 milliard de dollars à 2,1 milliards de dollars. Cette augmentation est due, notamment, aux retards de calendrier liés au COVID-19, à l'inflation et à des difficultés globales d'approvisionnement en matériaux ([Ottawa Citizen](#), 17 janvier 2024). Le 18 janvier 2024 marque une étape majeure de transfert de responsabilités et de droits sur les terres publiques pour le Nunavut. Cette étape, dont les pourparlers avaient débuté depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999 peu de temps après la création du Nunavut, met fin à cinq années de négociations formelles. Finalisant le dernier transfert de responsabilité par Ottawa au Nunavut, elle ouvre la voie à un avenir géré par les Nunavummiut. Le Nunavut est le dernier des trois territoires, après le Yukon (2003) et les Territoires du Nord-Ouest (2014), à obtenir la gestion de ses terres et de ses ressources ([Radio Canada](#), 18 janvier 2024). Enfin, selon un rapport de l'*Environmental Investigation Agency* sur les mines situées au nord de la Colombie-Britannique, à la frontière avec l'Alaska, le modèle financier d'exploration minière mis en place dans ce bassin hydrographique « *récompense peu* » tout en créant des « *risques excessifs* ». Ainsi, « *les investisseurs moyens, les contribuables canadiens, les Autochtones, les résidents des milieux ruraux ainsi que les communautés et économies américaines en aval assumeront les risques financiers et environnementaux* » ([Regard sur l'Arctique](#), 23 janvier 2024).

Au **Groenland**, le nouvel accord bilatéral de défense avec les États-Unis prévoit la possibilité pour ces derniers de stationner des soldats et de stocker du matériel militaire sur le sol danois. Le traité du Groenland de 1941 avait déjà permis aux États-Unis d'établir des bases et d'utiliser de vastes zones militaires au Groenland. L'accord a été révisé, notamment en 1951, après l'adhésion du Danemark à l'OTAN. Cela a conduit, entre autres, à la construction de la base de Pituffik (ex-Thulé), la seule base américaine au Groenland aujourd'hui. Pour le professeur Thorsten Borring Olesen, « *outre le fait que le premier accord couvrait le Groenland tandis que le nouveau couvre le Danemark, une différence très importante est que le nouvel accord précise qu'il ne doit pas y avoir d'armes nucléaires sur les bases en temps de paix.* » ([Altinget](#), 22 janvier 2024). En Arctique et dans l'Atlantique Nord, le nouvel accord de défense danois prévoit 2,74 milliards DKK (environ 400 millions de dollars) pour l'achat de drones à longue portée afin d'accroître la surveillance. L'accord donne également la priorité à la

mise en place d'un radar d'alerte aérienne sur les îles Féroé. Le radar surveillera l'espace aérien entre l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni, avec une portée de 3 à 400 kilomètres ([High North News](#), 24 janvier 2024). Bien que le gouvernement du Groenland ait été inclus dans les négociations, et bien qu'un programme d'éducation visant à renforcer la préparation et la résilience de la population groenlandaise soit prévu ([Sermitsiaq](#), 8 janvier 2024), c'est largement insuffisant pour la parlementaire au Folketing, Aaja Chemnitz : « *il est stipulé que les parties groenlandaises doivent être impliquées dans les négociations de règlement de la défense. Dans la pratique, malheureusement, nous ne participons pas à toutes les négociations. Cela revient à nous inviter à la fête de famille et à mettre le Groenland à la table des enfants* » ([Sermitsiaq](#), 19 janvier 2024). Revenant sur le plan du gouvernement norvégien pour l'exploration des abysses en vue du développement de *deep-sea mining* approuvé le 9 janvier dernier par le Storting, le Parlement norvégien, la ministre pour les Matières premières, Naaja H. Nathanielsen (IA), a affirmé qu'il n'y a pas d'obstacle juridique à l'exploitation des fonds marins au Groenland. Elle a ainsi affirmé qu'une entreprise avait déjà déposé une demande de permis d'exploration. Le gouvernement groenlandais a demandé au DCE (*Danish Centre for Environment and Energy*) une mise à jour de l'étude de 2012 concernant les aspects environnementaux de l'exploitation minière en mer au Groenland ([Sermitsiaq](#), 10 janvier 2024). L'*Inuit Circumpolar Council* (ICC) du Groenland a pour sa part appelé à un moratoire, avertissant que les écosystèmes marins et le patrimoine culturel uniques du Groenland pourraient être gravement menacés par l'exploitation minière en eaux profondes. Par ailleurs, selon un rapport de l'*Environmental Justice Foundation*, publié en 2024, l'exploitation minière des fonds marins n'est pas nécessaire pour répondre aux besoins liés au développement d'énergies propres ([Sermitsiaq](#), 13 janvier 2024). Enfin, au Danemark, le début d'année a été marqué par l'abdication de la reine de Margrethe II, après 52 ans de règne. Son fils, Frederik X a été proclamé roi du Danemark le 14 janvier dernier. Le Roi Frederik X, qui jouit d'une grande popularité aussi bien aux îles Féroé qu'au Groenland, a affirmé « *œuvrer pour que les liens entre le Groenland, les îles Féroé et le reste du royaume danois deviennent encore plus étroits* » ([Altinget](#), 11 janvier 2024 ; [Altinget](#), 18 janvier 2024).

En **Islande**, la société baleinière Hvalur hf. a porté plainte contre l'État islandais pour des pertes financières importantes dues à une interdiction temporaire de la chasse à la baleine imposée l'année dernière par le ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Svandís Svavarsdóttir ([Iceland Review](#), 26 janvier 2024).

---

## Norvège – Suède – Finlande – Russie

---

### Norvège : construction de nouveaux câbles sous-marins en mer de Barents

Selon le média norvégien spécialisé *Digi.no*, deux projets de construction de câbles sous-marins sont en cours de préparation en mer de Barents. Le premier projet soutenu par la société publique Space Norway doit relier la partie continentale au Svalbard. L'entrée en opération du câble est attendue à partir de 2028 pour une durée de 25 ans. Avant de débiter l'exécution du projet, la société attend désormais le feu vert du *Storting* (Parlement norvégien), qui devrait intervenir d'ici l'été 2024. Ensuite, le ministère de la Défense a chargé Space Norway pour la construction d'un câble sous-marin reliant l'île de Jan Mayen au continent. Alors que l'île ne compte aucune infrastructure de ce type pour l'heure, ce futur câble à haut-débit partira de Bodø, point de départ de cette liaison. Le montant total de ces deux ouvrages est de l'ordre de deux milliards de couronnes norvégiennes (soit 176 millions d'euros) ([NRK](#), 16 janvier 2024 ; [High North News](#), 19 janvier 2024).

### Suède : modernisation des infrastructures ferroviaires dans le nord du pays

L'administration suédoise des transports a obtenu des fonds publics pour permettre une étude d'évaluation pour la construction d'une double voie ferroviaire entre Boden et Luleå, située dans l'ouest du Norbotten. Pour les responsables de l'administration, l'objectif est de démarrer la construction de l'ouvrage d'ici 2029. Si le coût de l'évaluation du projet est estimé à 200 millions de couronnes suédoises (soit 17,7 millions d'euros), le coût de sa construction est évalué à près de cinq milliards de couronnes suédoises (soit 442 millions d'euros).

L'extension de l'infrastructure ferroviaire intervient dans une phase d'industrialisation de l'espace septentrional du pays, à la faveur d'importants investissements dans le domaine de l'électrification et de l'énergie décarbonnée. Ainsi, le groupe H2

Green Steel qui vient de lever 6,5 milliards d'euros de financements, envisage l'implantation de la plus grande aciérie décarbonée au monde dans la ville de Boden. Le futur site anticipe une production annuelle de cinq millions de tonnes d'acier d'ici 2030. Dans un tel contexte, l'administration suédoise des transports prédit à cette échéance près de 91 trains par jour sur le tronçon Boden-Luleå, justifiant dès lors un effort capacitaire plus important ([High North News](#), 10 janvier 2024 ; [communiqué du groupe H2 Green Steel](#), 22 janvier 2024).

## Norvège : renforcement des activités pétro-gazières en mer de Barents

Au cours du bilan annuel des activités pétro-gazières du pays pour l'année 2023, la Direction des activités marines norvégienne a révélé que 92 sites étaient en opération et 27 projets en cours de développement. Pour les autorités norvégiennes, le niveau d'activité élevé observé en 2023 devrait se prolonger au cours de l'année 2024. En effet, le plateau norvégien a désormais un rôle stratégique pour garantir une part significative des approvisionnements de gaz naturel pour les pays européens. Dans un contexte géopolitique mouvant depuis février 2022, la Norvège entend poursuivre sa politique d'attribution de nouvelles licences d'exploration de champs gaziers et pétrolifères sur son plateau continental ([Communiqué du Norwegian Offshore Directorate](#), 11 janvier 2024).

Pour l'année 2024, le ministère de l'Énergie a annoncé l'attribution de 62 licences (contre 47 en 2023), dont huit localisées en mer de Barents. Pour le gouvernement norvégien, la partie septentrionale de la mer de Barents reste une priorité pour les missions d'exploration et les entreprises du secteur pétrolier sont « *spécifiquement encouragées à explorer ces possibilités dans la zone* ». D'ici la fin de l'année, le champ pétrolifère de *Johan Castberg* (650 millions de barils d'équivalent pétrole) devrait entrer en opération pour permettre une augmentation significative de l'extraction du pétrole en mer de Barents dès 2025. Il s'agit d'une étape importante dans la commercialisation du pétrole dans la partie septentrionale du pays ([Ministère de l'Énergie du Royaume de Norvège](#), 16 janvier 2024 ; [thebarentsobserver](#), 17 janvier 2024).

Dans le même temps, en réponse avec la décarbonation des activités de l'industrie pétro-gazière, le groupe Equinor a attribué un contrat d'1,5 milliard de couronnes norvégiennes (soit 131 millions d'euros) à la société LNS pour entreprendre l'électrification de son site de production de gaz naturel liquéfié Melkøya à Hammerfest, situé dans le Finnmark. Toutefois la perspective de la conversion énergétique d'un tel complexe industriel contribuera à une hausse significative de la demande d'électricité alors que le réseau électrique existant dans la région reste sous-dimensionné. En effet, sa capacité limitée laisse présager un conflit d'usage important d'ici 2030, sans nouvelle installation de production et/ou d'approvisionnement d'électricité ([High North News](#), 18 janvier 2024).

---

## États observateurs et Union européenne

---

### Lancement du nouveau programme européen de coopération urbaine et régionale dans l'Arctique (AURC)

Le lancement officiel de l'initiative AURC (*Arctic Urban-Regional Cooperation*) a eu lieu le 30 janvier 2024 lors d'un événement dédié à la conférence *Arctic Frontiers* à Tromsø, en Norvège, organisé par la Commission européenne. Ce nouveau programme de coopération urbaine et régionale de l'Arctique est financé par l'Union européenne et rassemble 15 autorités locales du Canada, de la Finlande, du Groenland, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis. Ce réseau de villes de l'Arctique doit travailler ensemble pour relever des défis communs de manière structurée et soutenue en élaborant des plans d'action locaux.

Pour la première fois, « *L'UE contribue à combler un écart en favorisant la coopération urbaine dans l'Arctique* », a annoncé Charlina Vitcheva, directrice générale des Affaires maritimes et de la Pêche à la Commission européenne, lors du Symposium sur l'avenir de l'Arctique à Bruxelles en novembre 2023, où la nouvelle initiative a été présentée ([EEAS](#), 22 janvier 2024).

Le programme s'inscrit dans la politique arctique de l'UE, axée sur la lutte contre le changement climatique par le biais du Pacte vert européen et sur la promotion du développement durable en collaboration avec des partenaires internationaux.

Il vient également compléter la **dimension locale de la gouvernance arctique qui a récemment pris de l'ampleur** avec la création l'an dernier de l'*Arctic Mayor Forum*. On peut aussi noter que par cette initiative, **l'UE se positionne comme un acteur de la gouvernance arctique à plusieurs échelles et au-delà du strict Arctique européen.**

### **Royaume-Uni : pour une approche plus pro-active en Arctique**

Le Royaume Uni a publié une nouvelle stratégie arctique en février 2023 (« [Looking North : the UK and the Arctic. The United Kingdom's Arctic Policy Framework](#) », cf. bulletin d'avril 2023), qui constituait entre autres une réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022. Dans un rapport publié le 29 novembre 2023 ([Our friends in the North: UK strategy towards the Arctic](#)), la Chambre des Lords invite le gouvernement britannique à un suivi plus étroit et à des actions plus fréquentes pour répondre aux enjeux arctiques.

L'évolution de cette région polaire impacte « *la sécurité, l'environnement et l'approvisionnement en énergie* » du Royaume-Uni, bien que non arctique. L'élargissement de l'OTAN à la Finlande et à la Suède est qualifié d'aubaine pour l'organisation, qui gagnerait ainsi en expérience et en capacités Grand Froid. Le rapport souligne plusieurs limites de commandement et d'interopérabilité pour l'intégration opérationnelle des forces des deux nouveaux entrants à l'Alliance.

Les Lords actent la fin de l'exceptionnalisme sécuritaire en Arctique, ce qui implique une « *importante contribution du Royaume-Uni* » à (...) « *la sécurité et à la défense mutuelle dans le Grand Nord* ». Si l'ampleur et la fréquence des entraînements de troupes britanniques en milieu Grand Froid augmentent (par exemple Camp Viking en Norvège), les parlementaires constatent un nombre limité de plateformes aériennes et marines pour pouvoir opérer significativement dans le nord de l'Atlantique nord. Ils invitent à demi-mot à recentrer les futurs efforts capacitaires sur le Nord plutôt que l'Indopacifique.

Les Lords estiment que l'accessibilité de l'Arctique risque « *d'attirer des intérêts extérieurs dans un avenir proche* ». Si une coopération scientifique avec la Chine est souhaitable, les parlementaires invitent le Gouvernement à rester attentif à l'évolution de la relation sino-russe ou à « *l'éventualité d'une présence militaire chinoise en Arctique* ».

---

## **Institutions arctiques – Régulations environnementales – Enjeux juridiques**

---

### **Le Conseil de l'Arctique fait son show à Arctic Frontiers**

La présidence norvégienne du Conseil de l'Arctique (2023-2025) a organisé une série d'événements annexes lors de la conférence *Arctic Frontiers 2024* à Tromsø, en Norvège, où son secrétariat est situé. Par exemple, un panel s'est tenu sur la nouvelle Initiative sur les feux de forêt lancée à l'automne 2023. Celle-ci vise à renforcer la collaboration circumpolaire et à rendre les informations sur les feux de forêt dans l'Arctique plus accessibles, comprenant les peuples autochtones ([Arctic Council](#), 22 janvier 2024).

Par ailleurs, **la présidence norvégienne du Conseil de l'Arctique a organisé sa deuxième réunion entre la présidence norvégienne et les observateurs en marge d'Arctic Frontiers. 20 représentants d'observateurs présents à Tromsø et 15 autres en ligne ont participé à la réunion** ([Twitter](#), 31 janvier 2024).

Pour la chercheuse Mia Bennett, le changement climatique a pris une dimension concrète lors de la conférence *Arctic Frontiers* ([Cryopolitics](#), 30 janvier 2024). Un violent et inhabituellement vent chaud a perturbé la région, entraînant des fermetures de routes et d'écoles, la paralysie de l'aéroport et l'annulation de nombreux vols. Les températures élevées ont causé des ravages, mettant en péril tant les humains que les animaux, menaçant la sécurité alimentaire des rennes. Les responsables politiques norvégiens ont souligné un changement d'orientation vers la transition verte plutôt que vers l'exploitation des hydrocarbures, reconnaissant les nouveaux défis climatiques. Malgré cela, les discours politiques à la conférence, originellement financée par le secteur pétrolier, semblaient donner moins d'importance aux effets du changement climatique et plus orientés vers des enjeux de sécurité militaire.



---

## Publications des instituts de recherche

---

### L'application par la Chine d'une « approche globale appliquée » à l'Arctique. Une opposition entre des regards chinois et scandinave

La présence politique et économique de la Chine dans les régions de l'Arctique suscite des perceptions différentes, et de plus en plus opposées et polarisées.

Dans sa propre représentation de son action, la Chine est devenue progressivement un acteur important de la gouvernance arctique, et par ses investissements, montre l'intérêt qu'elle porte aux projets miniers, gaziers et pétroliers sur le littoral septentrional de la Russie. Consciente de la méfiance croissante qu'elle soulève auprès des États de l'Arctique occidental (les *Arctic 7*), la Chine chercherait à apaiser ces inquiétudes en s'engageant dans deux axes d'action, selon deux jeunes chercheurs chinois, doctorants dans des universités chinoises ([Yaohui Wang, Yanhong Ma, \*Politics and Governance\*, 2024](#)).

Prenant en compte les préoccupations des sociétés occidentales pour les enjeux environnementaux, la Chine serait tout d'abord entrain de réorienter une part de ses investissements arctiques vers les énergies propres et renouvelables, et de développer sa recherche scientifique en matière climatique. Elle chercherait ensuite à décliner en matière de gouvernance arctique sa « *stratégie de coopération mutuellement bénéfique* ». Pour contrer le reproche d'une Chine révisionniste des institutions internationales, elle chercherait à montrer par son implication auprès du Conseil de l'Arctique notamment, qu'elle respecte des contraintes institutionnelles posées par ces cadres de gouvernance.

À l'opposé de cette vision presque officielle, **deux chercheuses finlandaises proposent une analyse très rigoureuse de la présence chinoise en Arctique, basée sur des sources officielles, mais aussi des commentaires et articles d'experts et scientifiques chinois** (en sources chinoises – [Matti Puranen, Sanna Kopra, \*Scandinavian Journal of Military Studies\*, 2023](#)). La stratégie chinoise dans le Grand Nord s'inscrit ainsi dans une **approche globale selon quatre axes**. « L'État-parti » façonne le discours arctique de la Chine et remet en causes des piliers **juridiques** de la coopération arctique, tout en renforçant ses intérêts **économiques**. Elle fusionne ses intérêts **civilo-militaires** et **diplomatiques** en rapprochant l'innovation scientifique et technologique.

Cette approche globale n'est pas une stratégie formelle déjà définie et aboutie. Elle consiste aussi à une adaptation aux circonstances et obstacles, rencontrés notamment avec les *Arctic 7*. Avant la pandémie de Covid, les affaires Huawei au Canada, aux États-Unis et aux îles Féroé avaient profondément marqué les opinions publiques de l'Arctique occidental, au point de rendre difficile des investissements chinois dans les pays nordiques et dans l'Arctique américain. La guerre russo-ukrainienne incite la Chine à poursuivre son engagement en Arctique sur les quatre piliers précédents en renforçant sa relation avec la Russie.

L'article suggère enfin que la représentation de l'Arctique par la Chine doit être intégrée dans une conception « *totale et globale de la sécurité* » entretenue par Xi Jinping, qui établit un continuum de la sécurité intérieure (la stabilité politique et sociale interne) à la sécurité internationale, et dont l'Arctique est une brique qui gagne en importance pour la Chine.

## Trafic maritime – Sécurité maritime

La Chine élargit encore sa flotte de brise-glaces avec un **nouveau navire de classe polaire « Ji Di »** qui devrait entrer en service au second trimestre 2024. Actuellement en construction au chantier naval international de Guangzhou, le navire mesure 89 m de long pour 17,8 m de large avec un déplacement de 5 600 tonnes. Le navire aura la capacité de mettre en œuvre des drones et des robots sous-marins autonomes pour l'exploration des fonds marins polaires profonds. C'est le 4<sup>ème</sup> brise-glace après le *Xuelong*, le *Xuelong 2* et le *Zhong Shan Da Xue Ji Di*. ([TheMartimeExecutive.com](https://www.themartimeexecutive.com), 1<sup>er</sup> janvier 2024).



À la suite des derniers trains de sanctions occidentales et surtout ceux américains de décembre 2023 qui visent explicitement le projet Arctic LNG2, les actionnaires étrangers parmi lesquels TotalEnergies, les sociétés chinoises et japonaises renoncent à leurs responsabilités en matière de financement et de contrats d'achat de gaz. TotalEnergies a entamé une procédure de force majeure. Novatek se retrouve donc à financer les 21 milliards de dollars par ses propres moyens et à vendre son gaz sur le marché au spot. Chaque investisseur étranger possédait un contrat pour 2 MT de GNL au prorata de son investissement dans le projet. La première cargaison d'Arctic LNG2 devrait quitter Utrenniy courant février à bord du tanker LNG Arc 7 *Christophe de Margerie* pour un transbordement de la cargaison au mouillage à l'abri de l'île de Kildin près de Mourmansk. Le 1<sup>er</sup> train fonctionne à 50% de sa puissance en attendant que les turbines chinoises viennent compléter le dispositif. Une fois que Novatek aura reçu les turbines CGT30 de Harbin Guanghan, elle ramènera le train 1 à sa configuration finale à pleine capacité : 4 turbines LM9000 pour la réfrigération et 5 CGT30 pour la production d'électricité. ([LeJournaldeLaMarineMarchande.fr](https://www.lejournaldelamarine.com) ; 7 janvier 2024 ; [UpsStreamonline.com](https://www.upsstreamonline.com), 10 janvier 2024 ; [HighNorthNews.com](https://www.highnorthnews.com), 10 janvier 2024 ; [Neftgaz.ru](https://www.neftgaz.ru), 16 janvier 2024 ; [Neftgaz.ru](https://www.neftgaz.ru), 17 janvier 2024 ; [HighNorthNews.com](https://www.highnorthnews.com), 24 janvier 2024).

Malgré la montée des sanctions occidentales, Novatek continue de recevoir les derniers modules préfabriqués pour son projet Arctic LNG 2. Deux navires de transport lourd, *Audax* et *Pugnax*, pourtant eux aussi sous sanctions, ont quitté Penglai, en Chine, le 6 janvier à destination de Mourmansk. *Audax* avait déjà [effectué un voyage hivernal en février 2022](https://www.thehighnorthnews.com), transportant également des modules pour Novatek. Ils sont escortés par les brise-glaces à propulsion nucléaire *Arktika* et *50 Let Pobedy* en raison des conditions sévères de banquise rencontrées en mer de Chukchi ([TheHighNorthNews.com](https://www.thehighnorthnews.com), 8 janvier 2024).

En 2023, la Belgique et l'Espagne ont acheté les plus gros volumes de GNL russe parmi les pays européens, 5 MT chacune, suivies de la France avec 3,67 MT. Le GNL de la Russie vers l'Europe (y compris la Turquie) en 2023 s'est élevé à 16,4 MT (50,8 % du volume total du GNL produits en Russie). Les tankers LNG Arc 7 en provenance de Yamal LNG se rendent régulièrement au terminal de Zeebrugge ([Neftgaz.ru](https://www.neftgaz.ru), 24 janvier 2024).

Le Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la protection du milieu marin de l'Arctique (PAME) a publié son [quatrième rapport](https://www.arcticconcil.org) sur la situation du trafic dans l'Arctique en 2023 ([ArcticConcil.org](https://www.arcticconcil.org), 8 janvier 2024 ; [Rcinet.ca](https://www.rcinet.ca), 8 janvier 2024).

Le volume du trafic de marchandises le long de la Route maritime du Nord en 2023 s'est élevé à 36,254 MT. Le GNL représente plus de la moitié du trafic de marchandises. Gazprom Neft, LUKOIL et Norilsk Nickel ont également contribué à l'augmentation du volume qui a redirigé leurs marchandises de l'ouest vers l'est. Selon Rosatom, en 2023, 1 218 permis ont été délivrés (en 2022 – 1 163) pour la navigation dans les eaux de la RMN, dont 115 sociétés étrangères (en 2022 – 55). En 2024, le plan initial était d'atteindre 80 MT de marchandises et en 2030, jusqu'à 150 MT ([Neftgaz.ru](https://www.neftgaz.ru), 10 janvier 2024, [TheBarentsObserver.com](https://www.thebarentsobserver.com), 23 janvier 2024; [Kommersant.ru](https://www.kommersant.ru), 23 décembre 2023 ; [Korabel.ru](https://www.korabel.ru), 23 janvier 2024).

Initialement nommé *Sakhaline*, le prochain brise-glace nucléaire russe s'appellera *Leningrad*. La cérémonie de pose de la quille a eu lieu au chantier naval de la Baltique le 26 janvier, jour anniversaire de la fin du siège de Leningrad pendant la Seconde Guerre mondiale en présence de V. Poutine. L'automne dernier, le maître du Kremlin a approuvé une proposition visant à changer le nom du Kamtchatka en Stalingrad. Le début des travaux est prévu pour 2025. Le *Yakoutie* et le *Tchoukotka* devraient être opérationnels respectivement en 2024 et 2026 ([TheBarentsObserver.com](https://www.thebarentsobserver.com), 24 janvier 2024 ; [Rcinet.ca](https://www.rcinet.ca), 24 janvier 2024 ; [Korabel.ru](https://www.korabel.ru), 26 janvier 2024 ; [Korabel.ru](https://www.korabel.ru), 26 janvier 2024).



La Marine russe recevra le navire de patrouille de classe glace Ivan Papanin, le premier du projet 23550 d'ici la fin de 2024. L'*Ivan Papanin* a été mis sur cale le 19 avril 2017 et la livraison à la flotte était initialement prévue fin 2023. L'*Ivan Papanin* effectuera des missions au sein de groupes et de détachements de navires de la flotte du Nord dans la zone arctique pour y assurer la sécurité ([Korabel.ru](https://korabel.ru), 25 janvier 2024).



Après 16 mois de dérive au gré des courants, le navire de recherche arctique russe *Severny Polyus* (Pôle Nord) a mis le cap sur les eaux situées entre les archipels de la Terre François-Joseph et du Svalbard pour effectuer une relève d'équipage. Il était auparavant prévu que le navire se retrouverait plus à l'ouest, dans la mer du Groenland ([TheBarentsObserver.com](https://thebarentsobserver.com), 8 janvier 2024).

Le projet pétrolier de [Vostok Oil](https://vostokoil.com) doit être mis en service courant 2024. Plus de 700 voyages le long de la rivière Ienisseï et de la RMN ont été nécessaires pour acheminer les marchandises des installations pétrolières. La présence de nombreux navires a été détectée par AIS dans la zone d'intérêt entre octobre 2023 et janvier 2024. Les deux plus gros cargos dédiés à ce trafic sont le *Kapitan Danilkin* et le *Valeri Vasiliev* qui assurent un roulement quasi constant sur le site d'exploitation pétrolier tout au long de la période (à l'exception d'un trou de 15 jours à la fin du mois de novembre 2023 ([Airbus Defense/space](https://airbusdefense.space), 28 janvier 2024).

**Figure 1 : Les futures infrastructures de Vostok Oil (2030)**

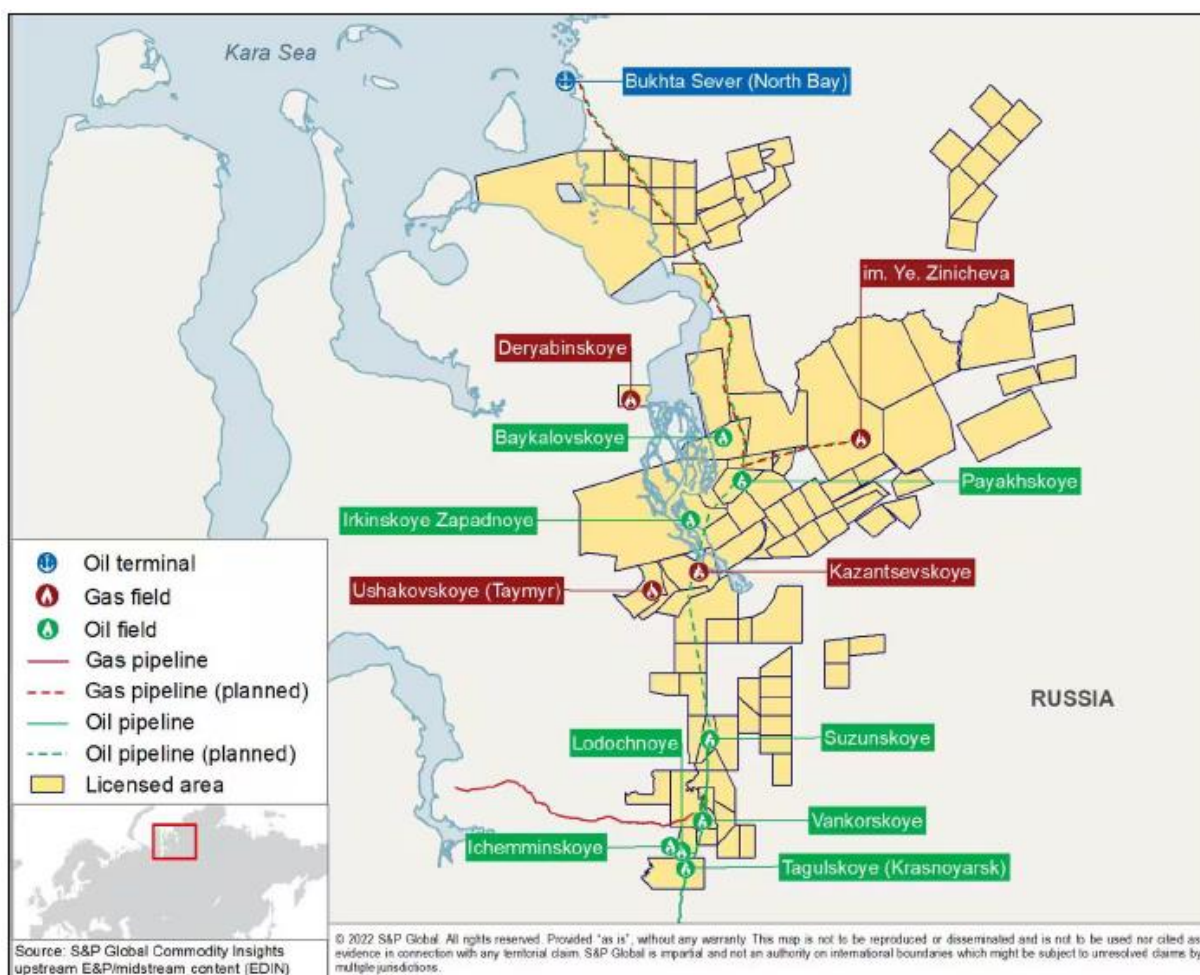


Figure 2 : Ports et gisements de Vostok Oil (@[Airbus Defense/space](#))

